

# SYNEP – EXPRESS

Lettre d'information n°154

Vendredi 7 février 2025

[https://www.synep.org/info\\_synep\\_2025\\_156.pdf](https://www.synep.org/info_synep_2025_156.pdf)

## Le « Pass culture » mis à mal !

Le 30 janvier, les chefs d'établissement ont été informés par les rectorats (sur consigne du ministère) que la part collective du « Pass culture » était dorénavant plafonnée au niveau national pour la période janvier-juin 2025. Pour rappel, la part collective du « Pass culture » est un dispositif qui permet aux élèves des collèges et lycées de bénéficier de sorties et d'activités culturelles selon un budget défini.

Or, les services des rectorats viennent d'indiquer que le « budget prévisionnel annuel de l'exercice 2025 de la part collective du « Pass culture » a été fixée à hauteur de 72 millions d'euros » alors qu'en 2024, 97 millions ont été dépensés : les crédits sont donc en baisse de 25 millions ! Le ministère de l'Éducation nationale confirme que le budget pour la culture est plafonné à 50 millions pour la période janvier-juin 2025 précisant qu'il s'inscrit dans le « contexte budgétaire actuel ».

Nonobstant, sur ces 50 millions, plus de 40 millions ont déjà été engagés pour l'année civile 2025 et le plafond « sera donc rapidement atteint ». Ainsi, les rectorats ont invité les chefs d'établissement à valider sans délai les offres pré-réservées déjà présentes dans le logiciel de réservation « Adage », car une fois le plafond atteint, il ne sera plus possible de réserver.

La conséquence de cette annonce brutale et inattendue est que le 31 janvier le logiciel de réservation a vite été saturé car les chefs d'établissement ont tenté d'anticiper leurs réservations. Cependant, suite au tollé de ce communiqué, Madame Borne a réagi le 4 février en assurant que « tous les projets culturels validés ou pré-réservés seront financés » !

Pour le SYNEP CFE-CGC, il est inadmissible que les budgets alloués à la culture soient coupés du jour au lendemain, sans considération pour les personnels de terrain. Sans compter que cette décision oblige non seulement les enseignants à revoir leurs projets et à devoir priver, malgré eux, leurs élèves de sorties attendues. Quant aux artistes, ils doivent aussi tirer un trait sur leurs subventions.

Négocier la culture est honteux ! Pourquoi ne pas s'en prendre à d'autres dispositifs bien plus ruineux  
**Sylvie TUROWSKI**

\* \*

## Désignation des conseillers prud'hommes pour le mandat 2026-2029

Le mandat 2023-2025 de nos conseillers et conseillères prud'hommes touche à sa fin.

Les adhérents qui souhaitent candidater au poste de **conseiller prud'hommes doivent nous contacter afin de connaître les conditions requises.**

### Consignes supplémentaires en cas de candidature d'un conseiller sortant (renouvellement):

- S'assurer que les conditions de candidature du CPH sont inchangées et sont encore compatibles avec la section, le collège ou le conseil (ex : changement de poste, déménagement du siège social de l'entreprise, départ en retraite, déménagement du CPH...)
- Avoir suivi au moins 10 journées de formation continue durant leur mandat, ou 2 jours par an pour les désignés en cours de mandat
- Avoir satisfait aux obligations du mandat de conseiller prud'hommes

**Dans tous les cas, pour déposer votre candidature, contactez-nous à [synep@synep.org](mailto:synep@synep.org)**

# SYNEP – EXPRESS

Lettre d'information n°154

Vendredi 7 février 2025

[https://www.synep.org/info\\_synep\\_2025\\_156.pdf](https://www.synep.org/info_synep_2025_156.pdf)

## « Passe ton hack d'abord »

Dans le but de faire naître des vocations, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Commandement de la cyber défense organisent la troisième édition du challenge « Passe ton hack d'abord ». Limitée à quelques académies en 2023, elle est maintenant étendue à l'ensemble du territoire national.

« Passe ton hack d'abord » est une compétition qui s'adresse à tous les lycéens et aux étudiants de BTS et classes préparatoires. Répartis en équipe de 2 à 6 élèves, les participants doivent se mettre dans la peau d'un cyber combattant et réaliser des défis qui leur permettront d'acquérir des points pour se hisser en haut du classement. L'objectif est de se mettre à la place d'un groupe d'intervention cyber afin de « déjouer une attaque ennemie ».

Vue comme une opportunité pour les élèves par les ministères respectifs, cette compétition vise à pousser les candidats vers une carrière dans le domaine de la cybersécurité.

Le SYNEP CFE-CGC a conscience que certains domaines d'activité sont en tension et que tout est bon pour faire émerger des vocations. Cependant, on pourrait aussi imaginer que notre Ministère donne envie aux élèves d'embrasser notre belle profession d'enseignant avec un « challenge » : en se mettant dans la peau d'un professeur le temps d'une épreuve, les élèves pourraient voir à quels défis ils seraient confrontés sur le terrain.



Cependant, nous ne sommes pas certains que les candidats se bousculent et pas certains non plus que Madame Borne envisage cette idée !

**Nadia DALY**

\* \*

## Sortie du guide CFE-CGC LGBT+



Lutter contre les discriminations et les actes homophobes  
et transphobes dans le monde du travail

À consulter dans l'intranet CFE-CGC  
<https://www.cfecgc.org/intranet>

\* \*

## Le « billet d'humeur » d'Evelyne du 2 février 2025 :

Mayotte : une fois de plus, on met la poussière sous le tapis !

[https://www.synep.org/evelyne\\_2025.htm#dnovdiumdd](https://www.synep.org/evelyne_2025.htm#dnovdiumdd)

2/2